



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal – séance ordinaire

DATE : Mardi 26 novembre 2024

LIEU : En visioconférence

Présences - absences

Madame Isabelle Girard	Directrice
Madame Josée Trépanier	Directrice adjointe
Monsieur Philippe Tremblay	Représentant des parents
Madame Marie-Ève Sirois-Blouin	Représentante des parents
Madame Mélanie Guilmette	Représentant des parents
Madame Véronique De Tonnancour	Représentante des parents
Madame Stéphanie Paquet	Représentante du comité de parents
Madame Annie Bégin	Représentante du personnel enseignant
Madame Danielle Mercier	Représentante du personnel enseignant
Madame Julie Corbin	Représentante du service de garde
Madame Johanna Paré-Cholette	Représentante du personnel de soutien
Madame Laura Mercier	Représentante du personnel professionnel
Madame Kim Girard	Représentante de la communauté

Membre du public : Aucun

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue	Le quorum atteint, la séance est ouverte à 19 h. Monsieur Philippe Tremblay souhaite la bienvenue aux membres présents.	
#CE 24-25-009	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Monsieur Philippe Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Madame Stéphanie Paquet propose d'ajouter les points suivants au varia en 17.1 : Concentration de 4^e année; 17.2 : Bibliothèque pour les maternelles.</p> <p>Il est proposé par madame DeTonnancour et appuyé par madame Mercier d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
#CE 24-25-010	3.	Adoption et suivis au procès-verbal du 4 juin 2024 et du 8 octobre 2024.	<p>Madame Girard nous fait un suivi sur le retrait des micro-ondes. Quatre situations nous ont été rapportées. Le service de garde a assuré un suivi auprès de ces parents.</p> <p>Il est proposé par madame Guilmette et appuyé par madame Bégin d'adopter l'ordre du jour avec la correction indiquée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
	4.	Questions du public	Madame Johanna Paré-Cholette informe les membres qu'elle quittera à 20h15.	
#CE 24-25-011	5.	Adoption du budget de l'école (art. 95 et 110.4) - Fiche 23 - Budget annuel de l'école	<p>Madame Girard présente le budget prévisionnel pour 2024-2025. Puisque le budget de l'année en cours est basé sur la clientèle de l'année précédente, le déficit annoncé est attribuable à la fermeture d'un groupe de maternelle 4 ans, mais surtout à la masse salariale du personnel des services complémentaires. Elle indique que cet effectif est en réponse aux besoins de nos élèves. Elle explique les différents budgets liés aux services et mentionne que l'ajout d'un montant pour le plan de rattrapage de cet automne a aidé à diminuer le déficit.</p> <p>Un membre questionne la fermeture du groupe de maternelle 4 ans et le nombre de places disponibles. Madame Annie Bégin explique qu'en raison de l'ouverture de groupes dans les écoles voisines, nous accueillons moins d'élèves hors bassins, qui demeurent dans leur milieu.</p> <p>Il est proposé par madame Paré et appuyé par madame Corbin d'adopter le budget de l'école tel quel.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	

#CE 24-25-012	6.	Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PAV) (art. 75.1 et 96.13) - Fiche 6 - Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	<p>Madame Isabelle Girard convient que les membres ont pris connaissance du document. Elle demande si des précisions sont nécessaires.</p> <p>Il est proposé par madame Paquet et appuyé par madame Corbin le plan de contre l'intimidation et la violence.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
#CE 24-25-013	7.	Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (art. 89.2) - Fiche 19 - Consultation des élèves	<p>Madame Isabelle Girard propose que la consultation obligatoire se fasse auprès des 4^e à la 6^e année à propos du bien-être des élèves. Comme le bien-être est un enjeu de notre projet éducatif et que nous recevrons un sondage déjà élaboré par le CSS, cette consultation en est facilitée. Le sondage n'est pas administré aux plus jeunes considérant leur niveau de compréhension des questions, ainsi qu'à la perception des situations pouvant avoir eu lieu avant la passation du sondage. Habituellement, les questions portent sur le sentiment de sécurité et d'appartenance au milieu.</p> <p>Il est proposé par madame Mercier et appuyé par madame Guilmette d'adopter la planification de la consultation auprès des élèves de la 4^e à la 6^e année.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
#CE 24-25-014	8.	Approbation de la modification à l'horaire du 20 décembre 2024 et demande d'un montant pour le diner - (art. 67) - Fiche 16 - Activités et sorties éducatives	<p>Madame Isabelle Girard informe les membres que les comités responsables des activités de Noël des deux bâtiments souhaitent faire l'horaire continu. L'école déboursera 5\$/élève pour le repas qui sera fourni. À Boisé 1, un diner « croquettes de poulet » sera offert et un montant de 5 \$ sera demandé aux parents. Pour Boisé 2, nous ne savons pas encore ce qui sera offert. Dans les 2 cas, les enfants sont libres d'apporter leur propre diner.</p> <p>Il est proposé par madame Bégin et appuyé par madame Bégin-Sirois d'adopter le montant ainsi que la modification à l'horaire pour la journée du</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
#CE 24-25-015	9.	Approbation de l'activité « Porte ton pyj » du 21 février 2025 (art. 87) – Fiche 16 – Activités et sorties éducatives	<p>Madame Isabelle Girard indique avoir reçu une demande d'enseignantes qui souhaitent, comme l'an passé, nous inscrire à la journée pyjama d'Opération Enfants soleil. Cette journée a pour but d'amasser des fonds. Tous les enfants seront invités à participer à cette activité et la contribution est volontaire.</p> <p>Il est proposé par madame Blouin-Sirois et appuyé par madame Corbin de participer à cette activité.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>

10	Formation pour les conseils d'établissement (art. 53 et 459.5) – Formation obligatoire pour les membres des CÉ	Point statutaire	
11.	Information de la direction		
	11.1 : épreuves ministérielles de 4 ^e à 6 ^e année	Madame Isabelle Girard transmet les dates des épreuves ministérielles de juin 2025 aux membres. L'information sera également transmise via l'Info-Parents, après les Fêtes. 4 ^e année : Français : 9 au 11 juin 2025 6 ^e année : Français : 2 au 5 juin 2025 Mathématique : 10 au 12 juin 2025	
	11.2 : support à vélo – B2	Madame Isabelle Girard mentionne avoir reçu une demande de parent concernant l'emplacement du support à vélo à Boisé 2. Elle indique qu'avec certains membres du personnel, elle est en réflexion du meilleur endroit sécuritaire pour l'installation. Les travaux de la Ville de Québec sur la rue Moïse-Verret auront un impact sur la décision finale.	
12.	Information du président	Aucune information	
13.	Information de la représentante du comité de parents	Madame Paquet mentionne avoir participé à la rencontre du 23 octobre et qu'on a fait une présentation sur le budget des établissements et que certaines écoles font du financement pour réaliser certains projets. Elle indique que l'exécutif a reçu une formation sur l'utilisation de l'intelligence artificielle. Lors de la rencontre, la direction générale a rappelé couvrir les frais d'abonnement des milieux à la plateforme « Aider son enfant ». Elle informe aussi que des balados de madame Sarah Hamel, psychoéducatrice, sont disponibles gratuitement sur Ohdio de Radio-Canada.	
14.	Information de la représentante de la communauté	Madame Kim Girard informe les membres que la conférence « Pas de chicane dans ma cabane! » prévue cet automne a été reportée en avril. Elle indique la tenue d'un café-rencontre sur la gestion de la colère.	

			<p>Elle mentionne qu'à la suite d'un dégât d'eau, la MDJ en profite pour se refaire une beauté. En effet, des rénovations majeures ont lieu.</p> <p>Madame Girard termine en indiquant qu'après les Fêtes, plusieurs autres projets seront proposés aux élèves.</p>	
15	Information de la représentante du service de garde		<p>Madame Julie Corbin indique que les activités parascolaires comme « Katag », « soccer » et « sciences en folie » reviendront à la session d'hiver. De plus, « Éducazoo » reviendra pour le bonheur des tout-petits.</p> <p>Elle en profite pour communiquer des informations sur la semaine de relâche et mentionne que lors de l'inscription, les parents seront informés que les enfants sont automatiquement inscrits aux différentes activités.</p>	
16.	Information des autres membres		<p>Madame Stéphanie Paquet remercie madame Danielle Mercier pour avoir indiqué à la direction son intérêt pour le poste vacant au conseil d'établissement.</p>	
17.	Varia 17.1 Concentration 4 ^e année		<p>Madame Stéphanie Paquet demande si l'horaire des différents styles de danse a été transmis aux parents. Ceci faciliterait la gestion des vêtements qui doivent être portés et éviterait d'entraîner des conséquences aux élèves.</p>	
	17.2 Bibliothèque pour les maternelles		<p>Madame Stéphanie Paquet demande comment fonctionnent les emprunts pour les élèves de la maternelle. Elle indique qu'il semble y avoir confusion pour les enfants et leurs parents. Madame Josée Trépanier explique qu'il y a eu des difficultés dans la production des codes des élèves.</p>	
18.	Date et lieu de la prochaine séance		<p>La date et le lieu de la prochaine rencontre seront le 14 janvier à 19h au salon du personnel de Boisé 1.</p>	
19.	Levée de la séance		<p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, madame Stéphanie Paquet propose la levée de la séance à 20 h 24, appuyée par madame Annie Bégin.</p>	